

*Ne lâchons rien – ça vaut la peine!
Dranbleiben – es lohnt sich!*

Association suisse pour les droits des femmes **adf** 
Schweizerischer Verband für Frauenrechte **svf**

Communiqué de presse du 9 février 2024

Le comité de l'ADF-SVF Suisse dit OUI à la 13^e rente AVS !

Dans le cas d'une 13e rente AVS, toutes les retraitées et tous les retraités en profiteront : les personnes ayant des rentes peu élevées, car aucune réduction n'est autorisée, la classe moyenne, car le pouvoir d'achat de leurs rentes diminue de plus en plus, et les personnes très aisées, car elles ont versé solidairement pendant des années beaucoup plus à l'AVS qu'elles ne recevront jamais en retour.

La 13e rente AVS est une aide bienvenue pour toutes et tous. Mais en particulier pour les femmes.

Les femmes s'occupent jour après jour de leurs familles, élèvent les enfants, soignent leurs proches et font en sorte que le repas soit prêt sur la table le soir venu. Sans ce travail, la société est paralysée, mais c'est un travail trop souvent invisible, et peu ou pas rémunéré.

En plus l'égalité salariale n'est toujours pas pleinement réalisée. En conséquence les rentes des femmes sont souvent plus basses.

L'ADF-SVF Suisse dit OUI à cette initiative, car elle permet d'améliorer les faibles revenus des rentes sur une base fiable.

Contrairement aux prestations complémentaires (PC), les prestations AVS sont ancrées dans la Constitution et ne peuvent pas être modifiées négativement à la légère par des changements de loi. Les prestations AVS ne peuvent être modifiées légèrement, car elles sont un droit constitutionnel, contrairement aux prestations complémentaires. La réforme des prestations complémentaires est entrée en vigueur le 1er janvier 2024. Des milliers de personnes verront leurs PC réduites et des milliers d'autres les perdront complètement.

En outre, les descendants devront désormais rembourser les prestations perçues en cas de succession supérieure à ces dernières. Ces réductions d'une excellente œuvre commune ont été décidées par les mêmes partis qui s'opposent aujourd'hui également à la 13e rente AVS.

L'ADF-SVF Suisse appelle tous les électeurs et électrices à agir de manière responsable et à voter OUI le 3 mars 2024.

Lausanne et Bâle, le 9 février 2024

Contacts :

Martine Gagnebin, présidente ADF-SVF, tél 076 318 33 28

Ursula Nakamura, comité ADF-SVF, tél. 079 455 56 79

www.feminism.ch

SVF-ADF Schweizerischer Verband für Frauenrechte
ADF-SVF Association Suisse pour les droits des femmes
Postfach 4001 Basel

Tel. 076 318 33 28 / 079 455 56 79 / Mail: adf_svf_secret@bluewin.ch

PC-Konto 80-6885-1 / CH54 0900 0000 8000 6885 1

www.feminism.ch